Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 035-213502461-20260128-26_01_03-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

MAIRIE DE

35120

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 28 janvier à 20h30. Date de convocation : 22/01/2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MAINSARD François, Maire de Roz-Landrieux.

Étaient présents : M. MAINSARD François, M. DELALANDE Éric, Mme LARCHER Delphine, Mme RIDARD Marina, M. GLEMOT René, adjoints, M. MOQUEREAU Olivier, Mme Delphine GAUTIER, M. LEDORMEUR Éric, Mme TOUZE LOPIN Sylviane, M. ROBIN Régis, M. Jonathan LAFAIX, Mme MORISSEAU Yasmine

Absents excusés : Mme RUELLAND Justine pouvoir à Mme RIDARD Marina, Mme CAILLET Marie-José pouvoir à Mme Delphine LARCHER, M. ROUPIE Benoît pouvoir à M. MAINSARD François

Secrétaire de séance : Mme Delphine GAUTIER

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 12 Quorum : 8

N° 26-01-03 PATRIMOINE : Cession de terrain

Vu le plan d'arpentage de M. LETERTRE en date du 11/12/2025,
Pour faire suite à la demande de Mme BOHUON, M. le Maire expose aux membres du Conseil municipal le souhait de celle-ci d'acquérir la parcelle n° K 773, appartenant au domaine privé de la commune, jouxtant sa propriété pour une emprise de 10m².

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Décide de vendre la parcelle située section K numéro 773 représentant 10 m², au profit de Mme BOHUON, au prix de 10 €/m2.
- Dit que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur,
- Autorise M. le Maire à signer tous actes et documents nécessaires à cette cession.

La secrétaire de séance
Mme Delphine GAUTIER

Le Maire,
M. MAINSARD François

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Délibération exécutoire à la date de publication.